

Première Assemblée de l'Organisation hydrographique internationale à Monaco

Le 2 mai 2017

L'OHI (Organisation hydrographique internationale) est une organisation intergouvernementale consultative et technique. Son objectif principal est d'assurer que toutes les mers, océans et voies navigables du monde sont convenablement hydrographiés et cartographiés.

L'Organisation, basée en Principauté de Monaco depuis 1921, fournit les normes internationales en matière d'hydrographie et de cartographie marine et assure la coopération entre les pays dans ces domaines.

La France, l'un des membres fondateurs, est très active au sein de cette organisation, à travers le Shom, le service hydrographique et océanographique français.

Du 24 au 28 avril 2017, plus de 350 délégués représentant 77 États membres (sur 85), se sont réunis à Monaco à l'occasion de la première session de l'Assemblée de l'OHI. Celle-ci a été introduite par un discours du prince Albert II de Monaco, et des allocutions des Secrétaire généraux de l'OMI¹, de l'OMM² et de l'AIFM³.

Outre des présentations et discussions de thèmes d'actualités techniques, sur le renforcement des capacités des États côtiers, les réponses en cas de catastrophes naturelles marines, l'activité de l'OHI et de ses organes et le plan stratégique de l'OHI, les séances de la conférence ont porté sur les sujets suivants :

- Modification du règlement financier de l'OHI;
- Programme de travail et budget pour 2018-2020.

Le travail est encore énorme : il existe des cartes à plus haute résolution de la Lune et de Mars que de la majeure partie des océans. Les chiffres de l'OHI montrent que jusqu'à 50% des eaux côtières du monde doivent encore être hydrographiées.

La réunion de l'Assemblée de l'OHI avait également pour objet d'élire son secrétaire général et ses deux directeurs.

Dr Mathias Jonas (Allemagne) a été élu au poste de secrétaire général. Les deux nouveaux directeurs sont le capitaine de vaisseau Abraham Kampfner (Afrique du Sud) et le contre-amiral (Ret.) Mustafa Iptes (Turquie).

¹ OMI : Organisation maritime internationale

² OMM : Organisation météorologique mondiale

³ AIFM : Autorité internationale des fonds marins



©Shom-H.Lecornu

*SAS le Prince Albert de Monaco, Mme Marine de Carné-Trécesson ambassadrice de France à Monaco et l'IGA Bruno Frachon, directeur général du Shom, lors de l'inauguration de l'Assemblée.
En bas, l'une des sessions de l'Assemblée de l'OHI*

Contacts presse

Hélène Lecornu
Responsable communication
helene.lecornu@shom.fr
01 53 66 97 82
06 34 21 31 13

Antoinette Kis
Assistante communication
antoinette.kis@shom.fr
01 53 66 97 79



www.shom.fr